

OFFRE D'EMPLOI

RÉPARTITEURS D'APPELS D'URGENCE

CAUCA est un centre d'expertise multiservice spécialisé dans les demandes d'intervention d'urgence ou municipal, au service des citoyens. Composé principalement d'un centre primaire 9-1-1 et de centres secondaires en incendie, en santé et en urgences municipales, l'organisation dessert plus de 560 municipalités au Québec et emploie près de 150 employés, dont plus de 95 répartiteurs. Cela représente 1,7 million de citoyens desservis, localisés dans 10 régions administratives de la province.

CAUCA est à la recherche de personnes passionnées par le domaine de l'urgence pour combler des postes de **RÉPARTITEURS D'APPELS D'URGENCE**.

DESCRIPTION DES PRINCIPALES FONCTIONS

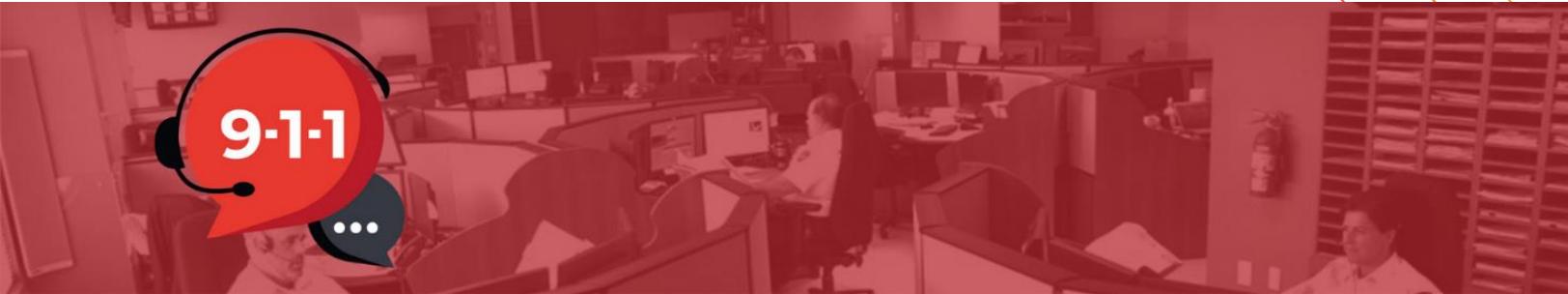
- Répondre, de façon courtoise et calme, à tous les appels d'urgence ;
- Traiter les demandes d'interventions et répartir les ressources en fonction des protocoles et procédures établis ;
- Noter de façon claire et précise tous les éléments relatifs à l'événement en cours ;
- Assister, les différents intervenants externes (*techniciens ambulanciers, pompiers, etc.*) lors des interventions ;
- Appliquer les procédures établies en cas de situations de pannes téléphoniques et/ou informatiques ;
- Compléter des rapports d'évènements ;

APTITUDES REQUISES

- Savoir travailler avec plusieurs outils et des logiciels informatiques simultanément ;
- Tact, entregent, politesse et diplomatie ;
- Autonomie, organisation initiative et débrouillardise ;
- Bonne capacité à gérer son stress et à travailler sous pression.

EXIGENCES

- Diplôme d'études secondaire ;
- Disponible à travailler sur des horaires rotatifs (*jour, soir, nuit et fin de semaine*) ;
- Bilinguisme intermédiaire avancé autant à l'oral qu'à l'écrit;



9-1-1

AVANTAGES ET CONDITIONS

- Formation complète offerte, incluant une reconnaissance des acquis comme répartiteur et répondant en centre d'appels d'urgence après 2 ans ;
- Emploi à temps partiel et/ou à temps complet ;
- Salaire entre 21,37 à 31,21\$;
- Primes de soir, nuit et fin de semaine ;
- Régime d'assurances collectives ;
- Régime de retraite avec participation de l'employeur jusqu'à 7,25% ;
- Congés fériés et congés de maladie se calculent à 9,3% du salaire, versé et remis à chaque paie ;
- 4 semaines de vacances ;
- Vêtements corporatifs ;
- Remboursement pour activités sportives ;
- Environnement et équipements de travail à la fine pointe de la technologie.

LIEU DE TRAVAIL : Mont-Tremblant

Intéressé(e) ?

Merci de faire parvenir votre candidature au service des ressources humaines à rh@cauca.ca